



Nantes, le 4 juin 2010

## **L'Apec et l'Ecole des Mines de Nantes mutualisent leurs compétences**

Le 8 juin 2010, M. Albert Le Gurudec, président du Comité Paritaire Régional de l'Apec pour les Pays de Loire et M. Stéphane Cassereau, directeur de l'Ecole des Mines de Nantes ont signé une convention partenariale. L'objectif est de développer des actions durables pour aider les étudiants à mieux s'orienter et leur permettre d'appréhender efficacement le marché de l'emploi.

### **Se préparer à la recherche du premier emploi**

Les caractéristiques de l'environnement économique et les conditions d'accès au marché de l'emploi imposent aux jeunes diplômés de disposer de compétences particulières pour mener à bien leur recherche d'un premier emploi. C'est la raison pour laquelle l'Ecole des Mines de Nantes s'est associée avec l'Apec, partenaire naturel des établissements d'enseignement supérieur. Jacky Chatelain, son Directeur Général déclare : *« En s'engageant au côté des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement supérieur, l'Apec souhaite faire bénéficier de son expérience, de ses relations avec les entreprises, et mettre ses savoir-faire au service de leurs étudiants. Cet engagement est d'autant plus important que le développement des entreprises repose largement sur la qualité des formations »*. *« L'Ecole se réjouit de son choix initial de former de jeunes ingénieurs généralistes capables de s'adapter à tous les secteurs. Ses deux grands champs d'excellence, les sciences de l'énergie et de l'environnement, ouvertes à la fois sur les métiers du développement durable et ceux de la filière nucléaire, d'une part; et les sciences et technologies de l'information, qui préparent moins à des métiers d'experts en langages qu'à des fonctions d'architectes de systèmes, des chefs de projet dotés d'une vision globale des organisations et des problèmes posés, sont précisément ceux qui résistent le mieux à la crise »*, souligne Stéphane Cassereau, directeur de l'Ecole des Mines de Nantes.

### **De la convention à l'action**

Cette convention prend la forme d'un plan d'actions concret et opérationnel avec un niveau d'exigence important pour les deux partenaires. Elle se compose de 5 axes stratégiques :

- Favoriser l'accès des jeunes diplômés au monde du travail par des modules d'initiation et de formation. Des conférences seront organisées en partenariat avec l'Apec afin de sensibiliser les étudiants à la construction de leur projet professionnel.
- Contribuer aux relations entre l'entreprise et les étudiants. L'Apec participera aux Forums Métiers comprenant des rencontres avec des professionnels, des conférences etc.

- Apporter aux élèves une meilleure connaissance de l'actualité du marché de l'emploi et des conditions d'insertion des jeunes diplômés.
- Mettre à la disposition des étudiants, des outils d'information et des ressources documentaires dédiées à l'entreprise et au marché de l'emploi pour leur permettre d'améliorer leurs connaissances en la matière.
- Faire connaître les services de l'Apec : par le biais de présentations régulières, les étudiants pourront s'informer sur l'ensemble des services mis en place par l'Apec à destination des jeunes diplômés – notamment son site Internet [www.jd.apec.fr](http://www.jd.apec.fr).

#### A propose de l'Apec :

*L'Apec accompagne les entreprises dans leurs recrutements de cadres et conseille les cadres dans la gestion de leurs évolutions professionnelles. En outre, elle analyse et anticipe les grandes tendances du marché de l'emploi cadre. Aujourd'hui 45 000 entreprises et 700 000 cadres utilisent les services de l'Apec via [apec.fr](http://apec.fr), site leader de l'emploi cadre en France, ou dans ses 46 centres implantés dans toute la France. Avec 880 collaborateurs, dont plus de 640 professionnels du recrutement et de la gestion de carrière, l'Apec apporte des conseils personnalisés et des solutions sur-mesure aux cadres et aux entreprises. Retrouvez toutes les informations sur l'Apec sur le site [Apec.fr](http://Apec.fr), rubrique « Espace Presse ».*

#### A propos de l'Ecole des Mines de Nantes :

*L'École des Mines de Nantes fait partie du Groupe des Écoles des Mines (GEM), écoles relevant du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Dans le cadre de sa formation d'ingénieur généraliste, l'École des Mines de Nantes propose aujourd'hui à ses élèves, après un tronc commun, de se spécialiser dans deux grands domaines : le premier dans l'informatique, les systèmes d'information et de production, le deuxième dans le nucléaire, l'énergie et l'environnement, et ce à travers un choix de dix options.*

#### **Contact presse Ecole des Mines de Nantes :**

Nathalie Loussot-Le Calvez

Tél. 02 51 85 81 90

[Nathalie.Le-Calvez@mines-nantes.fr](mailto:Nathalie.Le-Calvez@mines-nantes.fr)

[www.mines-nantes.fr/](http://www.mines-nantes.fr/)

#### **Contacts presse APEC :**

Centre Apec Nantes : Michel LAUNAY – Tel. 02 51 72 39 39

Service de presse Paris : Carine NAGOT-YOUSSEF – Isabelle FONTAN – Tel. 01 40 52 20 29